



Message du président du conseil

On peut dire que l'économie canadienne a été fragile au cours du dernier exercice. Les taux d'intérêt sont demeurés élevés, le PIB par habitant a diminué, les coûts du logement ont poursuivi leur ascension et les événements perturbateurs se sont multipliés à l'étranger. Il faut dorénavant composer avec des risques élevés et constants. Dans ce contexte difficile, la SADC s'est bien acquittée de son mandat et a prouvé qu'elle est toujours prête à intervenir. Une telle constance prend tout son sens dans un monde marqué par l'incertitude et des changements rapides.

Quand l'exercice a débuté, les systèmes bancaires des États-Unis et de l'Europe venaient de connaître leur pire période de stress depuis la crise financière mondiale de 2007-2008. L'observation de nombreuses faillites chez nos voisins du Sud et des mesures prises par les autorités a été une expérience à la fois déconcertante et édifiante. Une fois de plus, le système financier canadien est demeuré solide et résilient, ce qui a de quoi rassurer. Ces événements ont rappelé au public canadien que, si jamais une banque faisait faillite, la SADC serait là pour protéger leurs dépôts assurés jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie d'assurance-dépôts auprès de chaque institution membre.

La crise bancaire ne s'est pas propagée jusqu'ici, mais la SADC n'a jamais relâché sa vigilance. Nous avons choisi de tirer des enseignements de ces faillites et de les appliquer à notre contexte particulier. Le présent rapport annuel décrit de quelle manière la SADC a protégé les déposants et favorisé la stabilité du système financier en dépit des perturbations et pressions externes. Vous y apprendrez comment nous avons affiné l'élaboration et la mise à l'épreuve de nos plans de règlement et de nos systèmes et politiques, dans la foulée de cette crise bancaire internationale. Le rapport vous renseignera sur le remarquable esprit de mobilisation et de coopération qui anime les cinq organismes fédéraux qui composent le filet de sécurité financier : la SADC, le ministère des Finances, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), la Banque du Canada et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC). J'en veux pour exemple le conseil d'administration de la SADC, qui regroupe des représentants de tous ces organismes.

Notre conseil a redoublé d'efforts pour relever les défis des derniers mois et se préparer aux prochains. Il a aussi pris part à un éventail varié de simulations. Il a fait évoluer le cadre de gestion des risques de l'entreprise, pour mieux définir les risques liés à la capacité de règlement et les risques stratégiques, opérationnels et organisationnels. Il a adopté une stratégie ESG (environnement, société et gouvernance) qui bénéficiera à tous les secteurs de la SADC et enrichira ses plans de travail comme sa culture d'entreprise.

En tant que président du conseil, j'accorde une grande importance à l'efficacité de la gouvernance. Il est essentiel que des points de vue divers et originaux soient entendus au sein de notre conseil, et que la représentation du secteur public et du secteur privé y demeure équilibrée. J'ai le plaisir d'annoncer que notre conseil a accueilli trois nouveaux administrateurs issus du secteur privé cette année. Il s'agit de Jeff Heath, ancien cadre en gestion de la trésorerie et des risques, de Helen del Val, médiatrice, arbitre et avocate à la retraite, et de Tashia Batstone, présidente et chef de la direction de FP Canada. Tous trois ont été nommés pour un mandat de quatre ans.

Deux autres membres ont été reconduits pour un mandat de trois ans : Martin Castonguay, comptable professionnel agréé à la retraite, et Andrew Kriegler, président et chef de la direction de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. Leurs idées et leurs conseils nous sont toujours d'une aide précieuse.

Je tiens également à souligner le départ de Judith Robertson, commissaire sortante de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, et de David Dominy, président du conseil et chef de la direction de 3D Capital Inc. Je les remercie de tout ce qu'ils ont fait pour la SADC au cours des années et mes meilleurs vœux de succès les accompagnent.

Au moment de faire le bilan, je veux exprimer une reconnaissance toute particulière à l'endroit des employés de la SADC, pour leur travail acharné et dévoué. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement notre présidente et première dirigeante, Leah Anderson, qui tient le cap avec vaillance. Il y a quelque chose de très particulier à se préparer à une crise financière qui, espère-t-on, ne surviendra jamais. Heureusement, l'exercice écoulé a fait la preuve que la SADC dispose d'un personnel qualifié prêt à protéger les déposants quoi qu'il arrive.

Bien cordialement,



Robert O. Sanderson